



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel pour la préparation et l'animation d'un atelier d'information et de sensibilisation sur la transhumance et le commerce du bétail au profit des journalistes des pays d'Afrique de l'Ouest

Type de contrat	Contrat individuel
Langues requises :	Français / Anglais
Date limite de candidature :	09 avril 2018
Durée du contrat	10 jours
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS/Banque Mondiale

mars 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est « d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences ».

Découlant de la Déclaration de Nouakchott sur le Pastoralisme, le PRAPS est organisé autour de quatre (4) composantes techniques i) Amélioration de la santé animale, ii) Amélioration de la gestion des ressources naturelles, iii) facilitation de l'accès aux marchés et iv) Gestion des crises pastorales.

Toutefois, le pastoralisme reste méconnu de plusieurs acteurs du développement dont les femmes et hommes de médias des pays six (6) PRAPS et des pays côtiers qui sont, soit des zones de transit, soit des sites d'accueil. En effet, une étude commanditée par le PASSHA en 2017 sur le contenu des informations fournies par les médias dans les pays de deux régions (le Sahel et la Corne de l'Afrique) a, entre autres, mis en évidence des perceptions variées et des clichés négatifs sur le pastoralisme et son rôle dans la génération de conflits.

En d'autres termes, les agents de médias n'ont pas toujours eu du recul dans le traitement de l'information relative au pastoralisme et aux conflits pastoraux. Cela interpelle le PRAPS à plus d'un titre dans la perspective de définir des actions d'information, de sensibilisation et communication sur des thématiques pertinentes à l'endroit des médias des pays du PRAPS et des pays côtiers.

Dans les pays PRAPS, le choix de cette cible reste également d'actualité de par leur rôle de relais entre le Projet et les autres acteurs de développement. Les médias, détenteurs d'une forte portion de pouvoir dans nos sociétés, peuvent être mis à contribution pour la sensibilisation, l'information, le plaidoyer, la vulgarisation de bonnes pratiques, la capitalisation et le changement des comportements et de perceptions en lien avec le pastoralisme au Sahel.

Ainsi, les présents termes de référence (TDR) sont élaborés pour le recrutement d'un Consultant individuel en vue de préparer et animer ledit atelier d'information et de sensibilisation au profit des journalistes sur la transhumance et le commerce du bétail.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Cet atelier qui regroupera les acteurs des médias (presse écrite, web media, radio et télé) des pays PRAPS et des pays côtiers a pour objectif de les informer et les sensibiliser sur les enjeux du pastoralisme en Afrique de l'Ouest et les problématiques qui sont traitées par le PRAPS dans les pays Sahéliens, dont la santé animale, la gestion des ressources naturelles, l'accès aux marchés et les crises pastorales.

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont :

- ✓ Faire connaître le pastoralisme à travers ses enjeux et défis liés au traitement de l'information
- ✓ Familiariser les journalistes avec les différents concepts en rapport avec le pastoralisme
- ✓ Contribuer à un meilleur traitement des informations relatives au pastoralisme dans les médias

- ✓ Promouvoir des cadres d'échanges et partenariat avec les acteurs des médias
- ✓ Accompagner les journalistes à faire des productions d'éléments de presse à publier en lien avec les problématiques développées par le PRAPS
- ✓ Créer un cadre de relations des journalistes avec les Spécialistes en Communication des PRAPS et l'Unité Régionale de Coordination.
- ✓ Partager les défis liés au traitement de l'information sur le pastoralisme
- ✓ Familiariser les journalistes avec les aménagements prévus dans chacun des pays concernés, comme les couloirs de transhumance, etc.

RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à la fin de cet atelier sont les suivants :

- Les leurs enjeux et défis du pastoralisme et les problématiques développées par le PRAPS sont connus des participants
- Des productions thématiques sur les enjeux du PRAPS découlant des exercices sont disponibles
- Des plans d'actions individuels avec des sujets sont disponibles
- Un cadre de partenariat et d'échanges est mis en place
- Les journalistes participants sont assez outillés pour contribuer, à travers leurs écrits, à limiter les conflits entre les éleveurs nomades et les populations.

4. PARTICIPANTS

Les participants à l'atelier d'information et de sensibilisation sur les thématiques du PRAPS seront les Spécialistes en Communication des PRAPS Pays (6), les journalistes des Pays PRAPS (12), des journalistes des Pays côtiers Côte d'Ivoire (2), Bénin (2), Togo (2), Ghana (5), Nigeria (2), les Experts du PRAPS (6). Environ 40 participants prendront part à l'atelier d'information et de sensibilisation sur les enjeux du pastoralisme et les problématiques traitées par le PRAPS. Le ciblage des participants sera fait avec l'appui des PRAPS pays (et de la CEDEAO/UEMOA pour les pays côtiers) tout en œuvrant à l'équilibre des organes de presse selon leur couverture et audience. Pour les radios communautaires, la sélection s'appuiera également sur les conventions en cours dans les zones d'intervention du PRAPS dans les pays. Pour le ciblage des participants l'URC mettra à contribution les Unités nationales de coordination des PRAPS Pays les réseaux des partenaires tels que RBM, le WAAPP/PPAAO et les points focaux pour les activités du CILSS dans les pays hors PRAPS. Dans l'identification, les zones de conflits seront ciblées afin que les journalistes puissent partager leurs diverses expériences.

5. MISSION DU CONSULTANT

Proposer et mettre en œuvre un contenu pour l'atelier pour répondre aux objectifs mentionnés ci-dessus. La méthodologie et le programme de l'atelier proposés par le/la consultant(e) retenu(e) seront affinés avec l'Equipe de l'Unité régionale de Coordination du PRAPS avant le début de la mission proprement dite.

La mission se déroulera en 3 étapes :

- Préparation des modules et des outils/supports pédagogiques adaptés au contexte du pastoralisme et en lien avec l'approche communicationnelle de la Banque mondiale ;
- Animation de l'atelier en français ; l'interprétation sera à la charge du CILSS
- Rédaction des rapports provisoire et final de la mission.

6. MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant aura pour mandat de :

- Se focaliser sur la transhumance transfrontalière et le commerce du bétail ;
- Travailler en étroite collaboration avec les Experts thématiques du PRAPS pour bien cadrer le contenu de l'atelier ;
- Adopter une approche pédagogique dynamique, participative et itérative en rapport avec les éléments ci-dessus cités pour permettre d'atteindre les résultats escomptés ;
- Allier la théorie à des ateliers de production thématiques d'articles de presse ;
- Rendre disponible les supports de sensibilisation à traduire pour les participants anglophones

7. LES PRODUITS

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra fournir au PRAPS les éléments ci-après :

- Des supports de sensibilisation et d'information avant l'activité ;
- Un rapport provisoire, une semaine après la fin de l'atelier ;
- Un rapport final qui prend en compte les observations et commentaires du PRAPS sur le rapport provisoire une semaine au plus tard après la transmission des observations y relatives.

8. PROFIL DU CONSULTANT

Pour accomplir cette mission, il sera fait appel à un (e) Consultant (e) ayant un diplôme universitaire en Développement Rural, Sociologie, Andragogie, Communication. Le candidat devra :

- Justifier d'une solide expérience dans l'animation des sessions d'information, de sensibilisation et de formation d'adultes, en lien avec les problématiques du pastoralisme de la gestion des ressources naturelles, de l'intégration régionale et de l'accès aux marchés ;
- Faire preuve d'une bonne expérience théorique et pratique en formation, sensibilisation de professionnels.

Le/la Consultant (e) devra avoir une bonne connaissance :

- des enjeux liés au pastoralisme, notamment en matière d'intégration régionale (économique et sociale)
- des projets financés par la Banque mondiale
- du contexte sahélien et de celui des pays côtiers
- du contexte de la communication négative actuelle sur le pastoralisme
- des organes de presse africains

Par ailleurs, les compétences suivantes sont requises :

- Avoir des connaissances et aptitudes en Communication et/ou Journalisme
- Avoir de grandes capacités d'analyse
- Maîtriser le français
- la maîtrise de l'anglais serait un atout

9. PERIODE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

L'atelier se déroulera du **24 au 27 avril 2018 à Tamalé**, au Ghana.

Une visite de terrain pourrait être effectuée durant l'atelier afin de permettre aux participants de se familiariser avec le contexte de la thématique (couloir de transhumance, pâturage, Points d'eau, puits pastoral, marchés à bétail, ...)

L'animation de l'atelier interviendra sur quatre (04) jours ouvrables (du mardi au vendredi).

Le consultant devra démarrer ses activités dès la notification du contrat. Il présentera à cet effet, un calendrier d'exécution des prestations dans les délais impartis à la mission.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La logistique de l'atelier (salle, pause-café, fournitures, etc.) est fournie par le PRAPS.

Le Consultant percevra ses honoraires conformément aux négociations. Il recevra en sus ses frais d'hébergement journaliers conformément à la grille du CILSS

11. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra : un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestation justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 9 avril 2018 leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordonnatrice Régionale du PRAPS
Secrétariat Exécutif du CILSS

E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à

Mme Régina Bandé : regina.bande@cilss.int

M. M'nanté Nyamassoulé : mnante.nyamassoule@cilss.int

Mme Nathalie Soro : nathalie.soro@cilss.int